

COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 Mai 2016

Le Conseil Municipal, après étude et délibération :

- Accepte la décision de Monsieur le Préfet de la Marne concernant la dissolution du S.I.A.E.P.
- Accepte les propositions de la Commission Cimetière, à savoir :
 - o Création d'un caveau communal : Entreprise Péchenard pour un montant de 1 909.13€ TTC.
 - o Transformation de l'ancien caveau communal en ossuaire : Entreprise Péchenard pour un montant de 674.75€ TTC.
 - o Reprise des concessions : Entreprise HAUTEM André et fils pour un montant de 1 223.00€ TTC.
- Décide de s'orienter vers un projet locatif en ce qui concerne l'aménagement du terrain communal Rue du Muguet.
- Décide d'installer une rampe d'accès parallèle à la Mairie considérant que celle-ci est la solution la mieux appropriée tant sur le plan esthétique que sur le plan fonctionnel.

Le Maire,

Richard FERNANDEZ